



2022



PROTCOLE POUR LES NAVETTES

DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES GERÉES
PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (CDC) DE
MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

PROTCOLE POUR LES NAVETTES DES MERCREDIS ET DES VACANCES SCOLAIRES GERÉES PAR LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES (CDC) DE MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

DATE :

Nom et prénom des enfants concernés :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

DÉROULEMENT

Le matin

- ✓ De 7h30 à 8h30, **Accueil des enfants et de leurs familles sur les 3 points d'accueil.**
 - Inscription des enfants sur la fiche navette avec la précision de leur point de retour du soir (St Antoine, Lamothe, St Martin de Gurson, Villefranche de Lonchat ou Bonneville).
 - Renseignements auprès des familles. Si besoin, l'animatrice note les questions auxquelles elles ne peuvent répondre sur un cahier de liaison et la direction y répond dans la journée par écrit pour le relater aux familles le soir.
 - S'occuper des enfants jusqu'à l'arrivée du bus et veiller à ce que tout se passe bien. Le point d'accueil de St Antoine de Breuilh est également le local « prêt-ados », il est donc interdit de toucher aux affaires des « Prêt-Ados » (TV, consoles de jeux, jeux de fléchettes, baby foot). L'animateur référent du point d'accueil met en place des jeux adaptés à l'âge des enfants...
- ✓ 8h30 :
 - **Pour St Antoine de Breuilh**, accompagnement des enfants du point d'accueil au bus en rang avec un animateur accompagnateur et l'animateur référent en fin de rang. Dès que les enfants se mettent en rang, bien les compter et vérifier qu'il y ait bien le bon nombre d'enfants. L'animateur accompagnateur monte le premier et aide les enfants à s'installer et s'attacher. L'autre animateur monte en s'assurant que plus personne ne reste dehors. Une fois tout le monde bien assis, les compter et vérifier sur la feuille de présence qu'il y ait toujours le bon nombre d'enfants. (Attention : les places au niveau des portes de sorties sont interdites)
 - **Pour St Martin de Gurson**, accompagnement des enfants du point d'accueil au bus en rang avec l'animateur du point d'accueil. Dès que les enfants se mettent en rang, bien les compter et vérifier qu'il y ait bien le bon nombre d'enfants.
L'animateur qui conduit le bus aide les enfants à monter, les aide à s'installer et à s'attacher. Une fois tout le monde bien assis, les compter et vérifier sur la feuille de présence qu'il y ait toujours le bon nombre d'enfants. Transmission du cahier de liaison et de la fiche navette.
- ✓ 8h45 :
 - **Pour St Antoine de Breuilh**, lors de l'arrêt à Lamothe, l'animateur du point d'accueil de Lamothe aide les enfants à monter dans le bus.
L'animateur responsable de Saint-Antoine de Breuilh descend du bus et les aide à monter. Ensuite, l'animateur de Lamothe monte dans le bus en dernier. Avant de partir, les animateurs vérifient que les enfants sont bien attachés.
 - **Pour St Martin de Gurson**, possibilité de s'arrêter à l'école de Villefranche en fonction des enfants inscrits au préalable entre 8h40 et 8h45. Puis arrivée à Bonneville vers 9h, l'animateur descend le premier et aide les enfants à descendre en les faisant se ranger 2 par 2 en attendant que tout le monde descende du bus.
L'animateur remonte dans le bus s'assurer qu'aucun enfant ne soit caché, endormi ou oublié, ainsi que quelque affaire (sacs, vêtements, casquette, doudou...). L'animateur prend la tête du rang et emmène les enfants à l'accueil de loisirs. Il remet le cahier de liaison et la fiche de navette à la direction.
- ✓ 9h :
 - **Pour St Antoine de Breuilh**, arrivée à Bonneville, l'animateur référent de Lamothe descend en premier du bus et va se placer devant le portail. Ensuite, l'animateur accompagnateur descend du bus et aide les enfants à descendre et à les guider vers le portail afin qu'ils se mettent en rang deux par deux. L'animateur référent de Saint-Antoine descend le dernier du bus en s'assurant qu'aucun enfant ne soit caché, endormi ou oublié, ainsi que quelque affaire (sacs, vêtements, casquette, doudou...)
 - L'animateur de Lamothe prend la tête du rang et emmène les enfants à l'accueil de loisirs, l'animateur référent de Saint-Antoine ferme la marche du rang et l'animateur accompagnateur se met au milieu du rang.
 - Les deux animateurs des points d'accueils de Lamothe et Saint-Antoine remettent leurs cahiers de liaison et leurs fiches de navette à la direction. C'est aussi un moment d'échange pour relater les difficultés rencontrées ou les questions éventuelles.
 - Un animateur reprend le bus avec les pré-ados (selon le programme) afin de les redescendre au point d'accueil de St Antoine de Breuilh.

Le soir

- ✓ **16h30 :** Durant les vacances, un animateur prend le bus avec les ados (selon le programme) à Saint Antoine pour Bonneville.
- ✓ **17h05 :**
 - **Pour St Martin de Gurson**, l'animateur récupère le cahier de liaison avec la fiche de navette. L'animateur sort le premier de l'accueil suivi des enfants rangés 2 par 2 après les avoir comptés. Pour monter dans le bus, l'animateur aide les enfants puis il monte en dernier afin de les aider à s'attacher. Une fois tout le monde assis, l'animateur vérifie que tout le monde soit bien attaché et recompte les enfants pour s'assurer qu'il y ait toujours le même nombre que sur sa fiche de navette. Possibilité de s'arrêter à l'école de Villefranche en fonction des enfants inscrits au préalable entre 17h15 et 17h20
- ✓ **17h15 :**
 - **Pour St Antoine de Breuilh**, l'animateur référent sort le premier de l'accueil suivi des enfants rangés 2 par 2 et il les compte au fur et à mesure qu'ils sortent en vérifiant qu'il y ait bien le bon nombre sur la fiche de navette. Pour monter dans le bus, l'animateur accompagnateur monte en premier afin d'aider les enfants à s'attacher. L'animateur référent les aide à monter et monte en dernier. Une fois tout le monde assis, l'animateur référent vérifie que tout le monde soit bien attaché et recompte les enfants pour s'assurer qu'il y ait toujours le même nombre que sur sa fiche de navette.
- ✓ **17h30 :**
 - **Pour St Antoine de Breuilh**, arrêt à Lamothe où l'animateur du bus appelle les enfants qui sont inscrits sur la fiche de navette. A ce moment-là, dès que l'enfant est appelé descend, l'animateur peut le barrer sur sa fiche de navette. L'animateur du point d'accueil de Lamothe attend les enfants et les aide à sortir du bus.
 - **Pour St Martin de Gurson**, arrivée au point d'accueil de St Martin (école publique) où la personne responsable du point d'accueil réceptionne les enfants. L'animateur passe le cahier de liaison avec la fiche navette à celle-ci, puis le bus repart à l'accueil de loisirs. Ensuite, tout le rang va au point d'accueil avec l'animateur responsable du point d'accueil. Une fois arrivé au local, l'animateur laisse partir les enfants avec leurs familles et surtout barre les enfants qui s'en vont sur sa fiche de navette.
- ✓ **17h45 :**
 - **Arrivée à St Antoine.** Le bus doit se stationner de sorte que les enfants descendent directement entre les barrières de sécurité. L'animateur accompagnateur descend le premier afin de réceptionner les enfants après le passage des barrières. L'animateur responsable du point d'accueil descend également afin d'aider les enfants à descendre tout en les comptant. Ensuite, l'animateur remonte jusqu'au fond du bus et s'assure qu'aucun enfant ne soit caché, endormi ou oublié, ainsi que quelque chose (sacs, vêtements, casquette, doudou...). Ensuite, tout le rang va au point d'accueil avec l'animateur accompagnateur devant et l'animateur responsable du point d'accueil en fin de rang. Une fois arrivé au local, l'animateur responsable laisse partir les enfants avec leur famille et surtout barre les enfants qui s'en vont sur sa fiche de navette.
- ✓ **18h30 : Fin de la journée.**

Pour l'animateur référent, si des enfants sont encore présents sur les points d'accueil, il faut appeler à Bonneville (05.53.63.13.77) ou sur le portable de Vincent (06.31.41.41.74).

Il est interdit de récupérer votre enfant à la sortie du bus, vous devez obligatoirement attendre que tous les enfants soient descendus du bus et rentrer dans le bâtiment afin de pouvoir les récupérer en toute sécurité.

Concernant la Navette 1, il n'y a pas d'inscription au préalable pour le matin, cependant il faut obligatoirement préciser leur point de retour.

Pour la Navette 2, il y a une inscription OBLIGATOIRE à faire au préalable auprès du bureau pour le matin et/ou le soir.

En cas de retard des familles ou d'annulation de dernière minute à cette navette 2, le matin et/ou le soir, sur les différents points d'accueil ou d'arrêt, le directeur se réserve le droit d'annuler toutes les inscriptions au bus préalablement effectuées.

L'animateur accompagnateur qui prend le bus de la navette est un adulte responsable et consciencieux dans son travail. Il aidera donc les animateurs responsables des points d'accueils au bon fonctionnement de la navette et surtout à la sécurité de tous les enfants.

De plus, certains animateurs, pour leur confort, prennent la navette pour venir travailler à l'accueil de loisirs. Ces animateurs, qu'ils soient stagiaire école, stagiaire BAFA ou encore diplômé, sont tous des personnes responsables. C'est pourquoi nous leur demandons de veiller au bon fonctionnement de la navette et à la sécurité des enfants. Par conséquent, TOUTE PERSONNE travaillant à l'accueil de loisirs ne sera autorisée à partir qu'après avoir déposé TOUS les enfants au point d'accueil et avec l'autorisation des animateurs responsables des points d'accueils.